



CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN 2025

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES

1. FINANCES :

Délibération n° 2025-DEL-045 – Demande de subvention pour la restauration des façades, des arases et de l'installation d'un paratonnerre au Donjon auprès du Département :
Approuvée (unanimité).

Délibération n° 2025-DEL-046 – Demande de subvention pour la restauration des façades, des arases et de l'installation d'un paratonnerre au Donjon auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles :
Approuvée (unanimité).

2. FONCIER – PATRIMOINE COMMUNAL :

Délibération n° 2022-DEL-047 – Protocole d'accord de fin de bail à réhabilitation avec Soliha Yvelines Essonne pour le 64 rue d'Épernon » :
Approuvée (unanimité).

3. EVENEMENTIEL :

Délibération n° 2025-DEL-048 – Fixation des montants des indemnités aux exposants de la Foire Saint-Matthieu 2024 : *Approuvée (unanimité).*

4. RESSOURCES HUMAINES :

Délibération n° 2025-DEL-049 – Activités accessoires d'une personne pour réaliser la mission d'accompagnement et de remplacement lors des congés des agents du service « Cartes Nationales d'Identité et Passeports » pour la remise des titres d'identité :
Approuvée (unanimité).

5. PARTENARIAT – ADHESIONS :

Délibération n° 2025-DEL-050 – Adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E.) des Yvelines :
Approuvée (unanimité).

Délibération n° 2025-DEL-051 – Adhésion à l'association Instance de Coordination Sud Yvelines pour l'année 2025 :
Approuvée (unanimité).

6. AFFAIRES SCOLAIRES :

Délibération n° 2025-DEL-052 – Education au Développement, à la Solidarité et Culture Africaine (EDSICA) 2025 – Versement de la subvention au Collège et non à l'association du Foyer Social Educatif du Collège François Mauriac :
Approuvée (unanimité).

Délibération n° 2025-DEL-0053 – Attribution d'une subvention à l'école Sainte-Jeanna d'Arc dans le cadre d'une classe de découverte sur le thème «Sensibilisation au développement durable en milieu marin par un voyage du Puy du Fou à la Terre de Sel » :
Approuvée (unanimité).

Affiché le : 04/06/2025

Publié le : 04/06/2025